



INSCRIPTION AUX SEJOURS ADOLESCENTS

Service « Affaires Scolaires »

Tél : 03 27 95 95 00

Fax : 03 27 92 98 64

Service « Enfance – Action Jeunesse »

Tél : 03.27.95.95.00

Fax : 03.27.92.98.64

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi, Mercredi, Jeudi

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Hôtel de Ville – 1 rue Jules Ferry – 59552 Lambres-lez-Douai

www.lambreslezdouai.fr

Inscription aux séjours adolescents

Séjour nature et découvertes (première quinzaine de juillet)

Séjour réservé aux jeunes lambrésiens âgés des 12 à 15. 20 places disponibles.

Ce séjour est entièrement organisé par les jeunes accompagnés de l'équipe d'animation. Il se déroule en France, des bungalows toilés tout équipés sont loués dans un camping de la région choisie. Le transport s'effectue en train et des minis bus sont loués sur place.

Le projet pédagogique est centré sur la découverte d'un environnement local et naturel et le programme d'activité est défini avec les jeunes.

Séjour ados (première quinzaine d'Août)

Séjour réservé aux jeunes lambrésiens âgés des 12 à 17. 10 places disponibles.

Pour ce séjour, la municipalité contracte avec un prestataire de services offrant toutes les garanties de sécurité et de qualité de service. Lieu, transport, hébergement et activités dépendent du séjour.

Le choix du séjour s'effectue en concertation avec les jeunes par un vote au sein du Comité Lambres Jeunes

Modalités d'inscription :

Les fiches de pré-inscription sont distribuées lors de la réunion de février du Comité Lambres Jeunes. Elles sont également disponibles au service Enfance et Action jeunesse et téléchargeables sur le module site Internet de la ville ainsi que sur le **Facebook du CLJ**. Les dossiers d'inscription seront ensuite envoyés à votre domicile. Ils sont à retourner, courant mai, au service Enfance et Action jeunesse, complets et accompagnés du règlement qui peut s'effectuer en espèce, par chèque bancaire, postal, **carte bleue, Chèques « Jeunes en Nord »** ou chèque vacances (ANCV).

Afin d'établir votre dossier, il vous sera demandé de vous munir :

- du carnet de santé de l'enfant
- du livret de famille
- en cas de séparation ou de divorce, d'une copie du jugement
- d'un justificatif de domicile
- d'un certificat médical pour les activités dispensées durant le séjour.

Informations particulières aux camps d'adolescents:

Les inscriptions aux séjours ados sont réservées aux enfants lambrésiens.

Les dossiers d'inscription peuvent varier selon le prestataire retenu par la municipalité.

Si toutes les places sont réservées, une liste d'attente est créée. Les places libérées sont pourvues en fonction de l'antériorité de l'inscription. Les familles sont prévenues par téléphone.

Les services « Affaires Scolaires » et « Enfance – Action jeunesse » disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les activités extra et périscolaires.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants :

Personnes qui encadrent les enfants

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant aux services « Affaires Scolaires » et « Enfance – Action jeunesse ». " Toute personne peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant "